



Termes de référence

Recrutement d'une société de gardiennage et de surveillance

I. Contexte et justification

SOS Villages d'Enfants au Burundi est une organisation non-gouvernementale internationale à vocation sociale qui vise la promotion et la protection des droits de l'enfant. Nous donnons une famille aux enfants en difficulté, les aidons à bâtir leur propre avenir et participons au développement des communautés locales.

Elle est présente au Burundi depuis 1979, année de l'ouverture du Village d'Enfants SOS à Gitega. Aujourd'hui, SOS Villages d'Enfants au Burundi opère sur tout le territoire national et a des bureaux dans 6 provinces à savoir : Bujumbura, Cibitoke, Gitega, Ngozi, Muyinga et Rutana.

Ses Programmes couvrent la prise en charge de remplacement (Prise en charge en Familles SOS, Prise en charge des jeunes, Prise en charge dans les familles d'accueil volontaires et autres), le Renforcement des Familles, l'Education et la Santé.

L'Objectif de ces TDR est de doter l'organisation d'une maison expérimentée dans le gardiennage et surveillance des biens meubles et immeubles, des entrées/sorties des lieux et locaux et de la sécurité des personnes s'y trouvant en remplacement de la société dont le contrat va expirer à la fin du mois de mars 2024.

II. Approche et méthodologie pour l'exécution de la mission

L'offre technique devra bien spécifier point par point comment les tâches/responsabilités ci-dessous seront exécutées :

- Surveiller et contrôler les voies d'accès
- Contrôler l'identité des personnes entrant et sortant du site
- Effectuer des rondes et patrouilles régulières sur le site
- Surveiller les installations et les équipements
- Signaler tout incident suspect
- Intervenir en cas d'incident
- Alerter les autorités en cas d'incident
- Prendre les mesures nécessaires pour limiter les dégâts
- Gérer les situations d'urgence
- Appliquer les consignes de sécurité en cas d'urgence
- Respecter les consignes de sécurité en vigueur sur le site
- Porter secours aux personnes en danger
- Tenir à jour le registre des événements
- Assister les autorités dans leurs enquêtes au cas échéant



- Produire des rapports mensuels de sécurité propres à chaque site

III. Critères d'éligibilité à l'évaluation des offres :

Attestation d'agrément	
Profil corporatif de l'entreprise	
3 Références des entreprises /institutions	
Attestation de visite des sites	
Attestation fiscale de non redevabilité à l'OBR	
Numéro d'affiliation à l'INSS	
Attestation de non redevabilité à l'INSS	
Certificat d'assurance	

1. Critères d'évaluation des offres techniques

<u>Critères d'évaluation</u>	<u>Cotation</u>
A. <u>Approche et méthodologie proposées pour l'exécution de la mission/40pts</u>	
<ul style="list-style-type: none">• Services offerts et méthodes utilisées/20pts- Surveiller et contrôler les voies d'accès 4pts- Contrôler l'identité des personnes entrant et sortant du site 4pts- Effectuer des rondes et patrouilles régulières sur le site 4pts- Surveiller les installations et les équipements 4pts- Respecter les consignes de sécurité en vigueur sur le site 4pts	
<ul style="list-style-type: none">• Gestion des incidents /10pts- Signaler tout incident suspect 2pts- Intervenir en cas d'incident 1pt- Alerter les autorités en cas d'incident 1pt- Prendre les mesures nécessaires pour limiter les dégâts 1pt- Gérer les situations d'urgence 2pts- Appliquer les consignes de sécurité en cas d'urgence 1pt- Porter secours aux personnes en danger 2pts	



<ul style="list-style-type: none"> • Système de communication et d'information/10pts - Tenir à jour le registre des événements - Produire des rapports mensuels de sécurité propres à chaque site 	<p>5pts</p> <p>5pts</p>
<p>B. <u>Expérience prouvée (annexer les preuves)</u> /30pts</p>	
<p>La taille des contrats déjà prestés (Nbre d'agents déployés) /6pts</p>	<p>Moins de 50 /2pts</p> <p>50-80 /4pts</p> <p>Plus de 80 / 6pts</p>
<p>Nombre de contrats déjà exécutés dont la durée est d'au moins 5 ans avec une même entreprise /6pts</p>	<p>1 contrat / 2pts</p> <p>2 contrats /4pts</p> <p>3 contrats ou plus /6pts</p>
<p>Le nombre de sociétés/entreprises/institutions partenaires /6pts</p>	<p>2 /2pts</p> <p>3-5 /4pts</p> <p>6 et plus /6pts</p>
<p>La diversité de l'environnement de travail (sociétés/entreprises/institutions partenaires/clients) /6pts</p>	<p>Moins de 3 types / 2pts</p> <p>3-5/ 4pts</p> <p>Plus de 5 / 6pts</p>
<p>Attestations de bonne exécution présentées /6pts</p>	<p>2 attestations / 2pts</p> <p>Entre 3- 5 / 4pts</p> <p>Plus de 5 / 6pts</p>
<p>C. <u>Capacité d'exécution / 30pts</u></p>	
<p>Nombre d'agents formés et proposés /4pts</p>	<p>Moins de 50 /1pt</p> <p>50-80 /3pts</p> <p>Plus de 80 / 4pts</p>
<p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'un ou des agents superviseurs au niveau national à aligner • Des Superviseurs d'équipes • Des Agents à aligner 	<p>/ 2pts</p> <p>/ 2pts</p> <p>/ 2pts</p>



Types et fréquence de formations dispensées aux agents /4pts	Moins de 2 /1pt 2-5 / 2pts Plus de 5 / 4pts
Équipements de la société/4pts <ul style="list-style-type: none">• Véhicule d'intervention/supervision• Motos d'intervention/supervision• Système d'alarme	/2pts /1pt /1pt
Équipements de l'agent de gardiennage/4pts <ul style="list-style-type: none">• Talkie-Walkie• Tenues complètes (Bottes, uniformes, imperméable)• Matraque• Torches• Détecteur de métaux• Registre de remise et reprise	/0,5pt /1.5pt /0.5pt /0.5pt /0.5pt /0.5pt
Salaire net minimum mensuel de l'agent/4pts	50 000 à 100 000 /1 pts 100 000-150 000 /2 pts Plus de 150 000 /4pts
Montant de l'assurance de la maison/4pts	Moins de 20 millions /1pt 20-50 millions /2pts Plus de 50 millions /4pts

2. Conditions d'analyse des offres financières

Seules les sociétés ayant obtenu 70% lors de l'analyse des offres techniques seront éligibles pour l'analyse des offres financières.

IV. Soumission des offres

Le dossier de soumission doit contenir 2 enveloppes distinctes portant les mentions « Offre technique » et « Offre financière » dans une autre enveloppe portant mention « Offre pour recrutement de maison de gardiennage et surveillance » au plus tard le 21 mars 2024 à 16 heures 30 minutes au secrétariat de la Direction Nationale de SOS Villages d'Enfants au Burundi, sis Mutanga Nord, Avenue Ngozi n°1.



Visite des sites

L'horaire des visites est planifié comme suit :

Localité	Date	Heure prévue	Adresse	Contact
Bujumbura	11/03/2024	10h (Village)	Nyakabiga III, Av de la République n°1 Tel fixe : 22 21 10 21	Edouard KABINDIGIRI : 79 682 936
Cibitoke	12/03/2024	10h	Rugombo, Q. social, Tr.8, n°1169 Tel fixe : 22 26 23 64	Bosco NGABIRE : 79 569 399
Ngozi	13/03/2024	09h	Commune Gashikanwa, Zone Gashikanwa	Avit NDIKURIYO : 68 563 351
Muyinga	13/03/2024	11h	Colline & Sous- colline Mukoni Tel fixe : 22 30 67 49	Serges NIYUNGEKO : 76 526 302
Gitega	14/03/2024	10h	Quartier Mushaha Tel fixe : 22 40 23 34	Nestor NIMUBONA : 76 383 777
Rutana	15/03/2024	10h	Colline Rutana Sous-colline Karindo Tel fixe : 22 50 51 24	Dédit NIVYIMANA: 68 660 388

Fait à Bujumbura, le 26/02/2024

Pascal BIZIMANA

Directeur National

B